

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 MARS 2022

Nombre de conseillers communautaires présents : 10

Etaient présents :

Tugdual BRABAN, Patrick WAQUIER, Joëlle LE BIHAN, Yvon COQUIL, Annick BARRE, Martine QUEMERE, Denis SALAUN, Jean-Claude GOUIFFES, Bernard SALIOU, Guy CITERIN,

Etaient également présents :

Marguerite BLEUZEN, maire de Plonévez-du-Faou ; Sandrine GENTRIC, Directrice Générale des Services.

La séance est ouverte à 14h04 sous la présidence de Bernard SALIOU qui propose de désigner Annick BARRE en tant que secrétaire de séance.

1. Administration générale –

2.1 Présentation de la méthodologie du projet de territoire par Christelle CALVEZ POULIQUEN et Guillaume (ADEUPa) ;

Il est procédé à un tour de table.

Le projet de territoire sera construit comme les précédents projets que l'ADEUPa a pu établir pour d'autres EPCI et Pays. Les projets sont tous différents mais la méthodologie est toujours la même. C'est un projet pour le territoire et non pour l'institution. Il s'agit de donner un cap pour les 11 communes du territoire. L'idée d'un projet de territoire en 2022 se situe dans un contexte de transitions écologique, démographique, politique...

Deux phases sont à distinguer :

- ✓ le diagnostic avec les enjeux. Construction d'une vision d'ensemble en se basant sur les écrits déjà produits.
 - 1^{er} séminaire le 2 avril 2022,
 - concertation le 7 avril 2022 avec les partenaires,
 - 2^e séminaire le 14 mai 2022 ;
- ✓ La stratégie :
 - 3^e séminaire le 11 juin 2022,
 - concertation le 16 juin 2022,
 - 4^e séminaire dont la date sera déterminer après l'été.

Les participants aux temps de travail en séminaire seraient les suivants : les 29 élus communautaires, 22 élus municipaux supplémentaires, les secrétaires de mairie, la DGS, les responsables de pôle.

Pour les temps de concertation, il est proposé d'inviter les acteurs locaux et des représentants des institutions et des partenaires.

Tugdual BRABAN trouve que le document navette est très utile. La démarche est très intéressante.

Le retour sur le premier séminaire aura pour objectif de travailler sur l'ambition : valeurs partagées consolidée. Cela permettra de donner les priorités. Cela sera aussi un partage des données.

C'est la Direction et secrétariat de direction de la CCHC qui feront la coordination des courriers, invitations... Les noms des élus des communes doivent parvenir avant le 14 mars 2022.

Les dates de réunion seront transmises par mail. Les lieux des réunions seront également précisés.

2. Lecture et approbation du procès-verbal du Bureau communautaire du 8 février 2022 -

Bernard SALIOU fait lecture de ce point.

Le compte rendu a été joint en annexe.

Le Bureau communautaire approuve ce procès-verbal.

3. Enfance - Jeunesse –

3.1 Compte rendu de la réunion Groupe de travail CIAS/Commission Enfance-Jeunesse du 10 février 2022 ;

Martine QUEMERE fait lecture de ce compte-rendu.

Le compte-rendu a été joint en annexe.

Le Bureau communautaire approuve ce compte rendu.

2.2 Projet de loi 3DS – Information ;

Bernard SALIOU fait lecture de ce point.

Les deux annexes suivantes ont été jointes :

- le courrier de M. Richard Ferrand,
- la note d'information de l'ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement).

Bernard SALIOU souhaite souligner les nouveautés du projet de loi notamment sur l'eau.

Le Bureau communautaire prend acte de ces informations.

2.3 Rapport d'activité 2021 de la SemBreizh ;

Bernard SALIOU fait lecture de ce point.

Le rapport d'activité a été joint en annexe.

Le Bureau communautaire prend acte de ce rapport.

2.4 Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités locales – Information

Bernard SALIOU fait lecture de ce point.

Une lettre d'information du Ministère de la Transition Écologique, sur la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités locales et la mise en œuvre du décret éco-énergie tertiaire, transmise le 1^{er} février 2022 par la préfecture, est jointe en annexe.

Il est rappelé par la préfecture, **la date limite du 30 septembre 2022** pour renseigner sur la plateforme OPERAT, pour les assujettis, les données

relatives à leur patrimoine, à leurs consommations 2020 et 2021 et à leur année de référence.

Les communes doivent se rapprocher de l'ALECOB et de Julien CONAN.

Le Bureau communautaire prend acte de cette information.

2.5 Agreste Bretagne – Fiches territoriales recensement agricole – Information ;

Bernard SALIOU fait lecture de ce point.

La note reçue du service régional d'information statistique et économique est jointe en annexe.

Les fiches territoriales sont accessibles via le lien mentionné dans cette note, à savoir :

<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Fiches-territoriales-RA-2020>

Le Bureau communautaire prend acte de cette information.

3. Ressources humaines -

3.2 Création/suppression de postes et modification du tableau des emplois au 1^{er} avril 2022 - Saisine du CT ;

Bernard SALIOU fait lecture de ce point.

Le projet du tableau des emplois a été envoyé avant la séance.

Le Bureau communautaire autorise, à l'unanimité, le Président à saisir le Comité Technique.

4. Promotion touristique, musique chant et danse –

4.1 Opération de marketing territoriale CCIMBO « Ma Bretagne c'est par ici ! » Année 2022

Joëlle LE BIHAN fait lecture de ce point.

La CCIMBO délégation de Morlaix a lancé en 2016 son opération de communication dénommée « Ma Bretagne c'est par ici ! » qui proposait des contenus en ligne et des vidéos sur une chaîne de télévision.

Cette opération a pour objectif de développer la visibilité et la notoriété du territoire de la Haute Cornouaille, du Centre Finistère et le Pays de Morlaix, et favoriser ainsi son attractivité touristique. A travers des spots TV, un site web, des vidéos de promotion touristique et les réseaux sociaux Facebook et Instagram, elle valorise le territoire et ses savoir-faire.

Les cibles de l'opération sont non seulement, les consommateurs actuels (qui connaissent déjà bien le territoire et qui peuvent ainsi renouveler leurs idées de découverte) **mais également et surtout, les prospects des quatre départements bretons et d'autres régions de France** (via le canal BFM et numérique) pour les inciter à venir découvrir un secteur qu'ils ne connaissent pas du tout en tant que destination de vacances hors saison et en saison.

Le spot publicitaire diffusé sur la chaîne BFM TV depuis 2018 est aujourd'hui vieillissant. Afin de ne pas dégrader notre image, il semble nécessaire à la CCIMBO de créer un nouveau spot, plus actuel mettant en valeur les atouts de notre territoire qui n'existent nulle part ailleurs.

Des actions programmées :

- campagne numérique avec une présence sur les réseaux sociaux (page Facebook et compte Instagram),
- création d'une nouvelle campagne de publicité télévisée sur BFM TV

L'opération est menée avec l'appui des agences de communication et audiovisuelles (Windreport en 2020).

La Communauté de Communes de Haute Cornouille est sollicitée à hauteur de 2 715 € pour 2022, soit 3 % du budget prévisionnel. L'investissement de la CCIMBO Morlaix, à lui seul, représente jusqu'à présent une somme équivalente à un investissement de plus de 60 000 €.

Le bilan de l'opération 2021 et le budget 2022 de l'opération, qui intègre la création d'un nouveau spot TV, ont été joints à la note de synthèse.

C'est la deuxième année que la CCHC est sollicitée.

Tugdual BRABAN complète en indiquant qu'une réunion a eu lieu le 7 mars 2022. Un travail collaboratif de communication et de promotion entre les deux structures devra être au cœur de la prochaine convention.

Il a été rappelé les soutiens de la CCIMBO au quotidien depuis les dernières années.

Le Bureau communautaire à l'unanimité :

- **approuve la participation financière à la CCIMBO Morlaix, d'un montant de 2 715 € à la mise en œuvre de la campagne de marketing territorial initiée par la CCIMBO Morlaix « Ma Bretagne, c'est par ici ! », pour l'année 2022,**
- **autorise le Président à signer la convention de partenariat et de financement correspondant ainsi que les éventuels avenants.**

4.2 Marketing Village étape 2022 ;

Joëlle LE BIHAN fait lecture de ce point.

Le label Village étape a été attribué par le Ministère de la Transition écologique à la commune de Châteauneuf-du-Faou en 2021. L'obtention du label est liée au respect de critères très stricts. Ceux-ci sont particulièrement cohérents avec la notion d'itinéraire inhérente au label. Les valeurs paysagères et touristiques de l'environnement du village sont primordiales.

Chaque année, la Fédération des Villages étapes offre la possibilité de commander un ensemble d'objets publicitaires aux couleurs de Village étape. La présentation du kit marketing est annexée à la note de synthèse.

Dans le cadre de la compétence promotion touristique dont la gestion de l'office de tourisme, il est proposé que ce budget office de tourisme en 2022 supporte l'achat des objets suivants :

	Prix Unitaire	Prix total
1 Plaque « Village Etape »	50 € TTC	50 € TTC
1 Oriflamme	150 € TTC	150 € TTC
2 cartons de 80 exemplaires chaque de « Guide Camping-Car »	100 € TTC	200 € TTC
2 cartons de 200 exemplaires chaque de « Carnet de voyage-enfants »	85 € TTC	170 € TTC
15 sacs en tissus Village Etape (totebag)	Cadeau	Cadeau
Budget Prévisionnel		570 € TTC

Tugdual BRABAN confirme que la commune devrait acquérir aussi certains des supports proposés. Les deux bons de commande pourront partir simultanément.

Le Bureau communautaire approuve, à l'unanimité, la prise en charge de la CCHC au titre de la promotion touristique pour un montant de 570 € TTC.

4.3 Réflexion autour de l'identité de l'Office de tourisme : atelier thématique animé par Finistère 360° ;

Joëlle LE BIHAN fait lecture de ce point.

Le Bureau communautaire du 23 février 2021 a autorisé le Président à lancer une consultation auprès de graphistes et d'agences de communication pour harmoniser l'ensemble des supports.

Lors de la commission tourisme du 17 janvier 2022, les élus ont décidé d'engager au préalable une réflexion autour de l'identité de l'Office de tourisme et de se faire accompagner par l'agence Finistère 360°, organisme associé du Conseil départemental du Finistère dédié à l'attractivité globale du Finistère et à son hospitalité. L'agence mènera un travail d'analyse et d'animation autour de l'identité territoriale de la Haute Cornouaille. Ce travail ne peut se faire que de manière concertée et participative avec les acteurs et habitants du territoire.

Une réunion méthodologique s'est tenue en visio-conférence lundi 28 février 2022. L'atelier thématique se tiendra donc le **11 avril de 16h à 19h** à la Communauté de Communes. Il s'agira d'une séquence exploratoire et participative autour de l'esprit des lieux et des attentes du territoire. L'objectif de ce temps d'échanges est de mettre en commun ses propres perceptions du territoire, les images et représentations que l'on souhaite lui associer... Autant d'éléments de réflexion qui serviront de socle pour construire une identité territoriale partagée et qui fait sens pour ses habitants et l'ensemble des acteurs locaux.

Il devra réunir une vingtaine de personnes dont des élus locaux, des associations et des acteurs économiques et touristiques du territoire. Un élu de chaque commune est invité à prendre part à cet atelier convivial et ludique.

Quinze jours après l'atelier, Finistère 360° adressera à la CCHC les résultats de l'atelier qu'ils animeront.

En parallèle, une enquête de perception du territoire serait prochainement menée auprès des habitants, travailleurs et visiteurs.

Le diaporama de la réunion du 28 février 2022 a été joint en annexe.

Le Bureau communautaire prend acte de cette information et de la sollicitation des communes pour désigner leur représentant respectif.

5. Logement, cadre de vie et mobilité-

5.1 Compte rendu de la commission Logement du 3 février 2022 ;

Annick BARRE fait lecture de ce point.

Le compte-rendu a été joint en annexe.

Pour l'OPAH RU, cela est une opération très ciblée et localisée à Châteauneuf-du-Faou. Ce sont des actions coercitives.

Bernard SALIOU ajoute que sur le logement, de nouvelles lois arrivent avec la classification des logements. Cela va déjà être une contrainte.

Annick BARRE souligne que c'est un soutien moral de la CCHC qui est attendu. C'est une bonne chose de montrer l'attractivité de la ville centre.

Joëlle LE BIHAN constate que toutes les communes peuvent être concernées. Ce qui est proposé sur Châteauneuf-du-Faou pourra être dupliqué éventuellement sur les communes qui ont des ruines ou bâtiment en mauvais état.

La notion de bien sans maître a été abordée. Le CDG 29 est au point sur ce domaine.

Le Bureau communautaire approuve à l'unanimité, ce compte rendu.

5.2 Chiffres clés 2021 de l'ANAH ;

Les chiffres clés 2021 de l'ANAH ont été joints en annexe.

Le Bureau communautaire prend acte de cette information.

5.3 Appel à projets AVELO 2 – Information ;

Annick BARRE fait lecture de ce bien.

L'appel à projets et une note de synthèse ont été joints en annexes.

Les réponses sont à transmettre pour le 4 avril 2022.

Denis SALAUN a du mal à croire que cela peut fonctionner sur notre territoire.

Yvon COQUIL a vu une réalisation sur Gourin avec des panneaux avec double informations : la route se partage. Nous avons des informations de sensibilisation à proposer.

Le Bureau communautaire prend acte de cette information.

5.4 Réunion de travail avec la Région Bretagne - Lignes de bus ;

Annick BARRE fait lecture de ce point.

Un point a été fait sur les renforts et modifications de la ligne 35, à savoir :

- ✓ deux départs supplémentaires dans le sens Carhaix-Châteaulin :
 - le premier départ à 11h05 de Carhaix, arrêt à 11h38 à Châteauneuf-du-Faou centre, arrivée à Châteaulin à 12h12 (gare SNCF) ; périodes scolaires et vacances,
 - le second départ de 19h05 à Carhaix pour arriver à 19h38 à Châteauneuf-du-Faou (pas de continuité vers Châteaulin) : période scolaire ;
- ✓ une modification d'horaire :
 - départ 13h25 Carhaix, arrêt à Châteauneuf-du-Faou centre à 13h58, Kroas Lesneven 14h02,
A ce jour, départ 13h10 de Carhaix, arrivée 13h43 Châteauneuf-du-Faou centre ;
- ✓ dans le sens Châteaulin –Carhaix, deux départs supplémentaires :
 - départ à 9h10 de Châteaulin, arrêt à 9h48 à Châteauneuf-du-Faou, 10h19 arrivée à Carhaix : période scolaire seulement,
 - départ à 15h40 de Châteauneuf-du-Faou, arrivée à 16h11 à Carhaix : périodes scolaires et vacances ;

- ✓ deux modifications d'horaires :
 - départ 12h15 Châteaulin, arrêt à 12h53 à Châteauneuf-du-Faou centre, arrivée 10h19 à Carhaix gare SNCF,
A ce jour, départ 11h de Châteaulin, 11h38 Châteauneuf-du-Faou centre,
 - départ 15h40 de Châteauneuf-du-Faou centre, arrivée à 16h11 à Carhaix gare SNCF,
A ce jour, 14h04 Châteauneuf-du-Faou centre, arrivée 14h35 Carhaix gare SNCF.

Le diaporama de la réunion a été joint en annexe.

Une demande devrait être fait par écrit à la Région pour un rabattement avec Breizh GO sur le sud du territoire en lien avec les mairies.

Le Bureau communautaire prend acte de ces modifications.

6. Enfance et Jeunesse -

6.1 Dates d'ouverture des ALSH 3-10 ans sur l'été 2022 ;

En l'absence de Géraldine HARY, Bernard SALIOU fait lecture de ce point. Il est proposé les dates d'ouverture suivantes pour les accueils de loisirs sur l'été 2022 :

- ALSH de Châteauneuf-du-Faou : du mercredi 6 juillet 2022 au vendredi 26 août 2022 (du 29 au 31 août le restaurant scolaire n'étant pas disponible pour l'ALSH – préparation rentrée scolaire),
- ALSH de Coray : du mercredi 6 juillet 2022 au vendredi 12 août 2022.

Le Bureau communautaire approuve à l'unanimité, les dates proposées pour l'ouverture des accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 10 ans sur l'été 2022.

Tugdual BRABAN quitte la salle et ne participe plus aux votes.

7. Questions diverses et d'actualité –

✓ Nombre d'agents :

Le recensement des agents en fin 2021 est établi à 48 agents. Réglementairement, il n'y aura plus de comité technique ni CHSCT à l'échelle de la CCHC.

La séance est levée à 17h20.

Le Président,
Bernard SALIOU

La secrétaire de séance,
Annick BARRE

